



Avec le soutien de la
CAF des Yvelines

Dossier administratif et sanitaire Accueils de loisirs de GARANCIERES 2024 – 2025

Pour inscrire votre/vos enfant/s aux accueil de loisirs vous devez remettre au responsable de l'accueil de loisir un dossier annuel complet avant le 28 aout 2024 comprenant :

Document à compléter

1. Une fiche de renseignements avec photo de l'enfant
2. Une fiche sanitaire de liaison
3. L'attestation de connaissance du règlement intérieur dûment signée et complétée (en annexe)
4. Dossier de calcul du Quotient Familial complété

Ces documents sont disponibles en téléchargement sur le site de l'ifac et celui de la commune ou en format papier à l'accueil de loisirs et à l'accueil mairie.

Pièces à fournir

- Attestation d'assurance responsabilité civile extra-scolaire
- Ordonnance de moins de 3 mois et traitement ou PAI (Si besoin)
- L'avis d'imposition (dernier avis) ou attestation de quotient familial de la CAF
- Photocopie des pages de vaccinations obligatoires (la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite)
- Copie du Livret de famille ou autre document justifiant de l'autorité parentale si nécessaire

NOUVEAU CETTE ANNÉE !

Attention, vous devrez parallèlement vous inscrire sur le portail famille de la commune de Garancières sur lequel vous pourrez faire les réservations pour les matins, soirs, mercredis et vacances

www.ifac.asso.fr



ACCUEIL DE LOISIRS DE LA COMMUNE DE :



ATTESTATION - Règlement intérieur année :

Afin de nous garantir votre engagement dans le respect du règlement intérieur, veuillez nous retourner l'attestation de connaissance du règlement intérieur signée et la remettre à l'accueil de loisirs.

Je soussigné (e),

Nom :

Prénom

Père, mère, responsable légal, de, des enfants :

Nom :

Prénom :

Nom :

Prénom :

Nom :

Prénom :

Fréquentant l'accueil de loisirs de la commune de :

Atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'accueil de loisirs et de l'accueil périscolaire et accepte les modalités de fonctionnement y figurant.

Fait à

, le

Signature



Avec le soutien

www.ifac.asso.fr

Institut de formation, d'animation et de conseil - Association à but non-lucratif à vocation éducative, sociale et territoriale.

DOSSIER DE CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL MENSUEL

Pour bénéficier de l'application du Quotient Familial pour les accueils périscolaires et/ou les accueils de loisirs, ce dossier devra être complété et transmis à ifac accompagné des pièces justificatives.

[Tout dossier incomplet sera retourné](#)

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Nom du/des parents :

CALCUL DU BARÈME

A partir du dernier avis d'imposition

Le quotient familial MENSUEL s'obtient en divisant le revenu imposable annuel du foyer fiscal par le nombre de part(s) que vous divisez par 12

Calcul du nombre de part(s) de votre foyer fiscal :

- Couple marié = 2 parts
- Personne seule célibataire, divorcée, séparée, concubine = 1 part
- Ajouter ½ part par enfant, pour les deux premiers
- Ajouter 1 part supplémentaire pour le 3^{ème} enfant à charge et les suivants

A partir du quotient familial de la CAF

Éditer le montant du quotient familial mensuel fourni par votre CAF.

QUOTIENT FAMILIAL MENSUEL

Fait le

à

Signature du/des parent/s